



AFMD 51

# VOYAGE DE MÉMOIRE 2015

Cette année nous avons souhaité innover avec un circuit de mémoire qui nous mènera à CLERMONT-EN-ARGONNE, LA MALPIERRE, NANCY, ÉCROUVES, TRONDES et pour finir ROBERT-ESPAGNE.

Nous avons voulu qu'il en reste quelques traces grâce à quelques informations.

## LE DRAME DE CLERMONT-EN-ARGONNE



Notre présence à Clermont-en-Argonne fait suite à la conférence de Pierre Lefèvre du 28 mai dernier. Enseignant au collège de ce bourg meusien, après 3 ans de recherches et de contacts, Pierre parvient à écrire l'admirable livre *Les déportés d'Argonne*.

Et si nous pouvons rendre hommage à toutes les victimes de la rafle du 30 juillet 1944 c'est en grande partie grâce à lui.

JUILLET 1944. Après le débarquement du 6 juin en Normandie, les troupes allemandes battent progressivement en retraite. On note des actions de résistance plus nombreuses, surtout des sabotages de voies ferrées et de lignes téléphoniques. Des maquis naissent ou se renforcent ; ils ont hâte d'en découdre avec l'ennemi...

UNE ACTION RÉSISTANTE. Des accrochages sérieux ont lieu contre des véhicules militaires allemands le samedi 29 Juillet, vers 16h30, 17 h. en plein centre de Clermont-en-Argonne. Un officier allemand a-t-il été grièvement blessé ?

L'idée se répand qu'il s'est passé quelque chose de dangereux. Pour certains, c'est grave, pour d'autres, il n'y a pas de danger.... Nous sommes au soir du 29 juillet. Très peu de gens estiment qu'il faut se mettre à l'abri et quitter Clermont !

LES REPRÉSAILLES. Pourquoi ? La RN 3 est un axe stratégique à protéger. C'est une zone dangereuse à cause des actions « terroristes ». Il y a bien eu un Allemand tué à Clermont : un simple sous-lieutenant mais membre du service de police le plus important de la France occupée. Décision est prise par les autorités d'occupation d'envoyer sur place soldats et policiers. Des représailles d'une ampleur inouïe se déroulent alors.

LA RAFLE. Au petit matin du dimanche 30 juillet, les Allemands, après avoir cerné le bourg, arrêtent brutalement 118 hommes, de 18 à 50 ans, dont 100 seront déportés, soit le 1/5<sup>ème</sup> des Déportés de la Meuse. En fait, parmi les raflés certains ont moins de 18 ans ou plus de 50 ans. Six sont relâchés, ce sont donc 112 hommes qui sont embarqués dans des camions. Sur ces 112 hommes, 8 sont transférés à la prison Charles III de Nancy. Les autres sont conduits dans un camp, sous administration française : le centre de séjour surveillé d'ÉCROUVES où ils restent 3 semaines. Sur les 112 hommes raflés et emprisonnés, 9 sont libérés à Ecrouves et 3 à Nancy. Ce sont bien 100 hommes qui partent pour les camps de concentration.

LA DÉPORTATION. Le 19 août 1944, ces 100 raflés de Clermont-en-Argonne sont emmenés en wagons à bestiaux vers le camp de Natzweiler-Struthof. A leur arrivée dans le camp, ils sont classés **NN** (*Nacht et Nebel*) devant disparaître dans la nuit et le brouillard. Ils portent le triangle rouge, celui des politiques. Ils découvrent l'enfer concentrationnaire nazi.

Devant l'avance des Alliés, début septembre, les Déportés du Struthof sont évacués en Allemagne surtout vers les kommandos de la vallée du Neckar et vers Dachau et ses camps annexes.

Durant les derniers mois de la guerre, de septembre 1944 à Avril 1945, 72 raflés de Clermont sont morts en déportation : effroyable pourcentage ! Seuls 28 Clermontois sont revenus des camps.

Les principaux bourreaux de ces exactions ont été jugés à Rastadt en février 1947 et à Metz en janvier 1947.

Outre la cérémonie annuelle, d'autres manifestations ont salué la mémoire des victimes déportées : pose de la plaque le 29 juillet 1945 ; inauguration du Monument aux Martyrs de l'Argonne le 7 septembre 1947 ; venue du président de la République, Vincent Auriol, le 23 juillet 1950 ; retour des cendres des Déportés le 30 juillet 1954.

COMMENT VIVRE APRÈS ? Malgré les cérémonies à la mémoire des victimes de la barbarie nazie, en présence de nombreuses personnalités, et malgré l'adhésion de la population et des familles à l'hommage rendu aux martyrs, nous ne pouvons ignorer les réactions des familles en deuil, sans les juger bien sûr. Un certain ressentiment contre ceux qui sont revenus et une animosité à l'égard de l'acte des résistants du 29 juillet 1944.

Et nous, Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, nous sommes là pour dire toute notre émotion et affirmer notre détermination à ne pas oublier.

## CLAIRIÈRE DE LA MALPIERRE

« Pour que les enfants sachent qui vous étiez... » Jean Ferrat



### LES HÉROS ANONYMES DE LA MALPIERRE.

En effet, dans la clairière de la Malpierre (commune de Champagneulles tout près de Nancy) à l'entrée d'un ancien champ de tir, il existe bien une stèle en souvenir des résistants fusillés par les nazis, mais sans aucun nom ! Les différentes démarches pour réparer cette injustice sont restées sans réponse jusqu'à présent.

Le monument mémoriel installé en 1963 rend donc hommage à 64 anonymes. La

plupart des victimes sont des fusillés après une condamnation par le Tribunal militaire allemand de Nancy. Les autres ont été exécutés, otages mis à mort, sans jugement.

FUSILLÉS DE LA MALPIERRE. En 1941 : 9, en 1942 : 35, en 1943 : 5 et en 1944 : 15.

RESISTANTS FUSILLÉS, POURQUOI ? Pour avoir organisé une filière d'évasion de prisonniers évadés ou de jeunes désireux de se rendre en zone libre. Pour avoir mis en place des groupes résistants de communistes et de sympathisants FTPF (diffusion de tracts, de journaux) qui récupèrent des armes puis organisent des sabotages d'installations industrielles et d'infrastructures de communication. Et souvent en collaboration avec la résistance gaulliste.

En Meurthe-et-Moselle, deux principaux centres de résistance apparaissent : dans le Haut Pays, à Auboué (au nord) et au sud à Neuves-Maisons. Parallèlement à ces actes de résistance, la double répression des forces de Vichy et des forces d'occupation se renforce considérablement, surtout à partir de juin 1941.

LA RÉSISTANCE PREND DE L'AMPLEUR : L'AFFAIRE D'AUBOUÉ. Au début de 1942, s'étant procuré des explosifs et ayant appris à s'en servir, les résistants se tournent vers le sabotage d'objectifs industriels : mines, métallurgie, industries chimiques travaillant pour les occupants. Ainsi, à Auboué, dans la nuit du 4 au 5 février 1942, a lieu le sabotage des transformateurs électriques qui alimentent les mines des alentours. La répression est terrible et dans les semaines qui suivent 75 personnes seront arrêtées sur le secteur d'Auboué/Briey. 70 otages partiront du camp de Compiègne pour Auschwitz le 6 juillet 1942 (convoi des 45 000).

Sera-t-il possible d'implanter une plaque du souvenir sur le site de la Malpierre comme cela a été réalisé au Mont Valérien pour rendre hommage à ces Fusillés ?

## Pause repas, place Stanislas à Nancy.

Moment convivial qui nous permettra d'échanger, de nous restaurer, de nous retrouver mais aussi de nous rappeler !



Lors du voyage de repérage, le 27 février dernier, nous avons été invités à assister à une cérémonie rassemblant plus de 400 collégiens et lycéens, qui à l'initiative de l'AFMD 54, rendaient hommage aux jeunes Nancéens raflés et déportés en mars 1943 Oui, on en apprend tous les jours, encore en 2015 !

Nous sommes en 1943, année où a été mis en place le STO, Service du Travail Obligatoire en Allemagne, pour les jeunes gens nés en 1920, 21 et 22. Sauf qu'il y a des réfractaires....

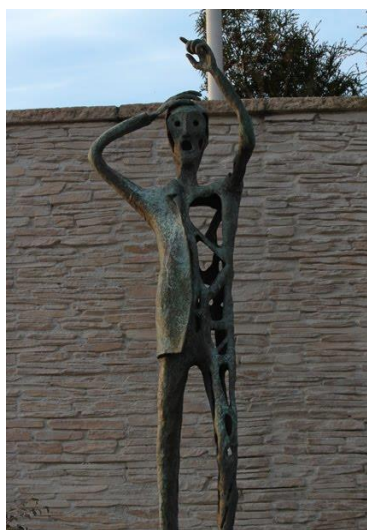
La police allemande effectue donc une 1<sup>ère</sup> rafle le 2 mars en centre-ville et les jeunes arrêtés sont conduits à la prison Charles III. Le 5 mars, 2<sup>ème</sup> rafle menée cette fois par la Wehrmacht, direction la prison. Puis les victimes de ces deux rafles sont conduites au centre de séjour surveillé (un camp français) d'Ecrouves. Après de nouvelles arrestations par la police française, le 9 mars, 60 jeunes sont envoyés immédiatement travailler en Allemagne.

Le 10 mars, 293 personnes quittent le camp d'Ecrouves pour celui de Compiègne. Le 15 mars la chasse à l'homme prend fin provisoirement.

En Avril 1943, 2 000 déportés partent de Compiègne pour Mauthausen. Parmi eux 116 raflés de Nancy et 27 raflés de Ligny-en-Barrois. Belle illustration de la servilité et de la complicité des autorités de Vichy qui s'enfoncent de plus en plus dans une honteuse collaboration.



## LE CAMP D'ÉCROUVES (ou Centre de Séjour Surveillé CSS)



C'est là que furent conduits les rafles de Nancy et les otages de Clermont-en-Argonne. Mais ce fut également la destination de bien d'autres personnes arrêtées.

HISTORIQUE. Ce CSS, sous administration française (on n'allait quand même pas l'appeler camp de concentration) ouvre le 22 août 1941.

En fait il est déjà programmé par les mesures prises sous la III<sup>ème</sup> République avec le décret du 12 novembre 1938 instituant l'internement administratif des étrangers dits « indésirables » et, à partir du 18 novembre, des individus réputés dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique. Ces mesures d'exception visent, à partir de 1939, les exilés républicains espagnols, les étrangers fuyant le III<sup>ème</sup> Reich, les communistes français (à partir du 23 août 1939) et les juifs étrangers. Le régime de Vichy s'empressera de maintenir et d'aggraver ces mesures : 200 camps d'internement ont existé en France entre 1940 et 1945 (et même 1946 pour les gens du voyage).

À l'écart d'Écrouves, la caserne Marceau, après 1918, est désaffectée et abrite des travailleurs étrangers en transit. Après la déclaration de guerre de 1939, la caserne devient un camp pour étrangers, un lieu d'assignation à résidence. Comme la place manque à la prison Charles III de Nancy, la caserne Marceau devient le CSS d'Écrouves.

INTERNÉS AU CAMP CSS D'ÉCROUVES. Entre août 1941 et septembre 1944, ce sont 4 055 internés qui sont passés par le camp d'Écrouves. Chiffres fluctuants entre 150 et près de 1 000 selon les transferts vers d'autres camps (entre autres, Pithiviers, Drancy, Compiègne : antichambres de la Déportation).

Durant cette période, les internés se répartissent comme suit :

- 707 politiques (dont 253 communistes)
- 470 « marché noir »
- 107 « indésirables étrangers »
- 903 otages et victimes de rafles
- 15 droits communs
- 1 850 internés « raciaux » (juifs).

TRACES DU CAMP. Le camp n'existe plus. A sa place une prison centrale a été construite. A l'entrée de la Centrale, une plaque a été apposée par la communauté juive de Nancy, rappelant qu'environ 2 000 juifs rafles dans cette ville avaient été envoyés dans les camps d'extermination. En contrebas de l'ancien camp, une statue (monument en bronze) a été érigée par l'ancien maire en mémoire de tous les déportés juifs, politiques et résistants. Cette

statue a été arrachée de son socle, victime d'un vol crapuleux le 25 mars 2014. Elle a peut-être été retrouvée....

SORT DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE. Les juifs de Lorraine, de Nancy, sont victimes de plusieurs rafles. Celle de juillet 1942, quelques jours après celle du Vel d'Hiv, permet d'arrêter 59 personnes. Cette rafle a été sabotée par des policiers de Nancy (reconnus comme Justes). Celle d'octobre 1942 : 205 juifs étrangers et leurs enfants et celle de mars 1944 : 815.

LE DRAME ÉTAIT-IL PRÉVISIBLE ? Rien n'a protégé les juifs : ni leurs décorations, ni leur nationalité française, ni leur statut d'anciens combattants, ni leur rang social. Un certain nombre a pensé que ça ne leur arriverait pas, refusant de se cacher ou de fuir, voulant rester avec leur famille, craignant des représailles s'ils se sauvaient. D'ailleurs de quoi étaient-ils coupables ? Et les autres français ? Leur attitude est partagée entre indifférence, indignation et résignation.... Dans le cadre de la politique de collaboration des autorités vichystes avec l'occupant, les gendarmes, les policiers participent à l'arrestation des juifs. Mais notons toutefois l'aide apportée aux juifs de Nancy par quelques policiers gradés, les informant de l'arrestation ; par quelques anonymes, par des résistants .... sans convaincre les juifs de s'échapper.

Rappelons les déclarations du chef de service des Etrangers de la police de Nancy (M. Edouard Vigneron) mettant en garde les juifs : « Quand on marque les hommes comme du bétail, c'est qu'on veut les conduire à l'abattoir. Les nazis sont capables de tout, vous m'entendez de tout ».

TÉMOIN DES TÉMOINS. Il s'agit de Mme Françoise Job avec son livre : *La déportation des Juifs de Lorraine, le camp d'internement d'Écrouves* préfacé par Serge Klarsfeld. Tous deux notent que le camp connaissait des conditions matérielles scandaleuses (froid, saleté, manque de soins..) mais que la nourriture n'était pas trop déficiente, la discipline interne pas trop féroce. Un grand merci à Françoise Job qui veut que son beau livre soit une lutte acharnée contre l'oubli et qu'elle dédie à tous ceux qui furent arbitrairement internés à Écrouves dans un Etat de non droit qui caractérise le gouvernement de Vichy.

### **DRAME DE TRONDES ET DE BOUCQ**



À quelques kilomètres d'Écrouves, nous recueillerons devant un monument, à Trondes, qui rappelle celui de Clermont-en-Argonne.

LES ÉVÉNEMENTS. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en Argonne. Il s'agit cette fois de massacres de maquisards et de civils par les Allemands (dont certains sont des Waffen-SS et des membres de la

Gestapo) qui se livrent à d'abominables tortures sur les hommes arrêtés. Et ceci à la suite de trahisons, d'activités contestées d'un chef de maquis, d'enquêtes de policiers français.

TRONDES ET BOUCQ AU MATIN DU 15 AOUT 1944. A l'aube, les soldats allemands encerclent le village de Trondes. Dénoncés, 4 hommes sont abattus : le chef d'un maquis et son adjoint et deux Nord-Africains.

La population de Trondes est rassemblée sous l'autorité d'un officier SS. Les Allemands exigent que les maquisards se désignent et que la population les dénonce, personne ne parle. Le maire et le curé du village sont menacés de mort. Le curé, deux femmes et deux policiers de Toul, qui se trouvaient là, sont emmenés à la prison Charles III, en attendant d'autres habitants du secteur.

Les Allemands se dirigent alors vers Boucq où ils commettent les mêmes actions de terreur.

Vendredi 18 août. Les hommes de Trondes sont forcés de se rassembler sur la place du village où 45 d'entre eux sont pris comme otages. Même scénario à Boucq pour 22 hommes.

Tous ces otages sont dirigés à pied vers Ecrouves puis conduits en autobus à la prison Charles III.

Samedi 19 août. Entassés dans des wagons à bestiaux les otages, comme ceux de Clermont-en-Argonne, découvrent l'univers concentrationnaire, où ils sont classés NN, d'abord au camp de Natzweiler-Struthof puis à Dachau.

Sur ces 74 personnes déportées, 15 seulement reviendront.

### MASSACRES DE LA VALLÉE DE LA SAULX



Au cours de leur retraite, les armées de l'Allemagne hitlérienne, au cours de l'été 1944, se livrent à des actions de représailles suite à des actions de résistance. Ces actions sont presque toujours le fait de Waffen-SS.

Les principaux massacres se déroulent à Oradour sur Glane (Hte Vienne), à Maillé (Indre et Loire), à Tulle (Corrèze) à Ascq (Nord). Dans le triste privilège de ces massacres, la vallée de la Saulx tient la 5<sup>ème</sup> place avec l'assassinat de

87 innocents.

AUTEURS DU MASSACRE. Il s'agit non pas de SS mais de troupes du 29<sup>ème</sup> régiment de la 3<sup>ème</sup> division de Panzer-Grenadiers. Cette division a été prélevée sur le front italien pour ralentir l'avance des Américains et couvrir la retraite d'autres unités allemandes. A la fin d'août elle s'est installée dans le secteur Revigny-St Dizier- Vitry-le-François.

Suite à quelques coups de feu de certains résistants sur des soldats allemands gardant un tunnel ferroviaire sur la ligne Revigny-St Dizier, la réplique ne tarde pas ...

LA RÉPRESSION. Nous sommes le 29 août 1944. Après l'action « résistante » du matin, des grenades sont lancées dans le bureau de poste de Robert-Espagne et les appareils téléphoniques sont détruits. C'est ensuite le début de l'incendie du village et de la chasse à l'homme : 49 hommes sont rassemblés à la gare, sur les rails. Entre 14 h 45 et 15 heures, 3 mitrailleuses crépitent : un monceau de cadavres. A noter qu'au cours de la rafle deux femmes ont déjà été abattues.

Les corps sont sommairement inhumés dans le talus du chemin de fer. Les 17 et 18 octobre suivants les corps sont exhumés, placés dans des cercueils et certains ré-inhumés au cimetière ; d'autres reposant de l'autre côté du tertre de la voie ferrée, à côté de la croix faite de poutres brûlées.

Pendant le massacre, le village de Robert-Espagne brûle.... Une grande partie de la population a fui dans la campagne voisine.

SUITE DES EXACTIONS. La furie criminelle des soldats et officiers du 29<sup>ème</sup> régiment de la 3<sup>ème</sup> Panzer-Grenadiers ne se limite pas à Robert-Espagne. En plus des massacres de 51 civils de ce village, des assassinats ont lieu aussi dans les localités voisines de la vallée de la Saulx : 6 à Beuvry, 26 à Couvonges, 1 à Trémont et 3 à Magneville.

Et les maisons sont incendiées : 200 sur 300 à Robert-Espagne, 75 sur 100 à Beuvry, 54 sur 60 à Couvonges. Un paysage de désolation pour une population terrorisée.

Il faudra attendre les années 1950 pour que les villages soient entièrement reconstruits. Quant aux traumatismes, il faudra vivre avec et ils ne s'effaceront pas de sitôt de la mémoire des habitants.

La tragédie des villages-martyrs de la vallée de la Saulx sera jugée au tribunal militaire de Metz, comme celle de Clermont-en-Argonne.

Seuls 8 militaires allemands, sur une cinquantaine ayant participé aux crimes, seront condamnés, le 28 mai 1952 : 4 condamnations à mort, 4 aux travaux forcés à perpétuité.... mais par contumace puisque les inculpés sont en fuite !

José Guillemin